



## Demande pour ne pas payer obligation alimentaire

Par **zav**, le **28/02/2012** à **18:18**

Bonjour,  
je viens de recevoir un courrier du conseil général qui me demande de remplir un dossier car mon grand-père de 84 ans demande une obligation alimentaire et je doit fournir plein de papier pour justifier mon salaire, impôt,etc....

Le problème est que cette personne ne sait même pas occuper de ma mère qui est décéder il y a 20 ans,a l'age de 14 ans ses parents on était destitué de leur droits est ma mère à était placer par la ddass dans un foyer d'accueil et après dans une famille d'accueil ,elle a beaucoup souffert de cette période est aujourd'hui sont père me demande que je lui paye une aide alimentaire alors qu'il ne sait pas occuper de ses enfants est ni de ses petits-enfants pour moi c'est un inconnu ,qu'est que je doit faire pour ne pas avoir a payer cette aide .

Merci d'avance de votre réponse

Cordialement Mr zav

Par **cocotte1003**, le **28/02/2012** à **18:25**

Bonjour,votre grand-pere est tout à fait en droit de demander à ce que l'obligation alimentaire joue. De votre coté vu la situation réunissez tous les documents, attestations qu vous pouvez pour prouver la situation qu'à veçu votre maman et les conséquences sur vous. Il est possible

que le juge vous dégage de cette obligation, cordialement